



RÉSEAU SANTÉ,
SOINS & SPIRITUALITÉS

UCLouvain
Faculté de théologie

À L'ATTENTION DES
ACCOMPAGNANT·ES
SUR PLACE

Ateliers d'écriture et de ressourcement

REPRENDRE SOUFFLE

SUITE À LA CRISE SANITAIRE



OBJECTIF POUR LES DESTINATAIRES PARTICIPANT AUX ATELIERS

Offrir à de petits groupes de soignant·es (8) une expérience ressourçante et créatrice après la phase éprouvante de la période pandémique.

OBJECTIF GLOBAL POUR LES INSTITUTIONS DE SOINS

Initier une pratique de reconnaissance de l'expérience intérieure des soignant·es à un moment propice, offrir une reconnaissance au-delà des rémunérations ou congés, qui puisse permettre de se ressourcer et déposer le vécu sous une forme créative.

DESCRIPTION

Cette journée sera composée d'une matinée sous forme d'atelier d'écriture et d'une après-midi plus en mouvement alliant soit l'écriture à un temps de marche, soit à d'autres types d'art selon les intervenant·es (composition florale et poétique, idéogramme, haïku, calligramme,...).

L'attention à la spiritualité sera la porte d'entrée pour relire et s'exprimer sur cette période et son vécu. Cette attention portera sur le sens et le non-sens, les ressources et les détresses – forces et faiblesses –, sur les valeurs défendues ou sacrifiées, sur la portée symbolique de ce qui s'est vécu, sur les espoirs et désespoirs, l'amertume et la gratitude, sur les regrets, les désirs et les promesses pour demain.

Ces ateliers seront une opportunité de chercher les mots qui puissent résonner pour parler de cette « traversée ». Le projet offre un temps pour reconnaître l'espace de son intériorité et de sa spiritualité.

Pour celles et ceux qui font l'atelier lors de la journée commune (début septembre) : partage inter-équipe au niveau international (6 ateliers en différents lieux la même journée et partage commun à la fin de la journée par Zoom).

ORGANISATEUR GÉNÉRAL : RESSPIR

► Concept, contenu, interventions, affiche et communication commune, récolte des matériaux si partagés.

PARTENAIRES LOCAUX : INSTITUTIONS DE SOINS

► Infrastructure d'accueil, sécurité sanitaire, pauses repas/café, inscriptions locales et confirmations aux inscrit·es (gèrent la sélection...), affiche et communication – diffusion locale – adaptée.

LIEUX

Dans les lieux cliniques partenaires du RESSPIR tout d'abord et élargir ensuite à tous les lieux cliniques qui en feraient la demande selon les disponibilités des intervenant-es. Après octobre, le RESSPIR peut soutenir à distance une organisation entre institutions et intervenant-es mais ne s'engage pas à prolonger les ateliers (mise à disposition du concept et de l'expérience des premiers ateliers).

Une salle doit être mise à disposition dans l'institution de soins (ou un lieu à proximité) permettant à 8 personnes d'être présentes avec des mesures de sécurité. Chacune reste tout au long de la journée à sa table (pas de repas en commun mais une lecture de texte ou musique à ce moment-là). Plateaux repas servis à la table des personnes.



PUBLIC CIBLÉ PAR L'ATELIER

Médecins, infirmier-ères et tout le personnel paramédical, y compris les étudiant-es et stagiaires.



DATE DE L'ÉVÉNEMENT

La première semaine de septembre pour la journée commune de lancement des ateliers (6 ateliers la même journée sur des lieux différents et partage en fin de journée entre les équipes par vidéo-conférence). Cette première marquera symboliquement la démarche.

Les ateliers suivants pourront avoir lieu durant septembre, éventuellement octobre mais le partage se fera en intra-équipe de 8 au niveau local.

COMMENT CELA SE PASSE CONCRÈTEMENT ?



Dans chacun des lieux un-e intervenant-e anime l'atelier (soit toute la journée soit une demi-journée si deux intervenant-es). Il ou elle alterne des moments d'écriture, de stimulation à l'écriture (intro du matin ou du début de l'après-midi), de discussions individuelles ou en groupe, de partage, de mouvement,...

En ce qui concerne la première journée de « lancement » : les ateliers se passent en présentiel dans différents lieux le même jour par des intervenant-es qui le font avec des propositions différentes (travail sur rédaction d'une lettre, d'un poème, récit, etc.).

Au début et à la fin de cette journée, en vidéo-conférence, est proposé un temps pour entrer et finir ensemble la démarche (que les équipes puissent se voir et partager quelques productions – pour celles et ceux qui le souhaitent – et voir que la démarche était plurielle et internationale).

PRODUCTIONS ET PARTAGES

Droits : les productions (texte, poème, ...) de ces ateliers sont tout d'abord pour les personnes elles-mêmes et, si celles-ci le souhaitent, elles peuvent les faire connaître et seront invitées à le faire pour d'autres.

Concrètement cela veut dire qu'à la fin de la journée, les productions pourront être envoyées sous forme de photo ou mieux de scan à RESSPIR avec les coordonnées complètes des personnes. Les personnes seront recontactées avant une éventuelle publication pour accord et droits d'auteurs. Une galerie en ligne est prévue sur le site du RESSPIR.

La personne référente de l'institution (psychologue, cadre, aumônier-ère, responsable de la formation permanente) se charge de réaliser les photos (de bonne qualité!) ou de trouver quelqu'un pour le faire. Si les textes sont lus, il est possible d'envisager l'enregistrement audio : attention aussi à la qualité...

CONDITIONS

Ce qui est demandé à l'institution qui désire co-organiser un atelier avec le RESSPIR.

- ▶ Une PAF de 25 euros/personne (payée par l'institution).
- ▶ De faire la communication auprès des équipes pluridisciplinaires et de prévoir un ou des ateliers de 8 personnes maximum;
- ▶ De pouvoir bénéficier d'une grande salle (distanciation suffisante pour ne pas avoir à porter le masque toute la journée);
- ▶ De bénéficier d'un grand écran ou projecteur et d'une connexion wifi si possible;
- ▶ D'offrir les pauses café et le repas de midi;
- ▶ De considérer la possibilité de rétribuer ou non la présence de ces personnes durant ce temps, qui peut être considéré comme du « travail » ou de la « formation continue » (envisager l'accréditation locale en temps de formation);
- ▶ D'accompagner l'atelier par la présence d'un-e accompagnant-e local-e : psychologue ou cadre, directeur-riche ou d'un-e aumônier-ère de l'institution durant le temps de l'atelier – qui participe aussi à l'atelier et sera le relai sur place de l'expérience par la suite.

LES ACCOMPAGNANT·ES AU NIVEAU LOCAL

Ils ou elles travaillent sur le lieu : psychologues, aumônier-ères, cadres, responsables de formation permanente, ressources humaines, etc., et accompagnent le projet et les personnes participantes avant/après. Ils ou elles font aussi l'atelier en même temps que les participant-es.

Ces personnes, accompagnatrices locales du projet :

- ▶ assurent l'organisation locale :
 - ◆ en établissant le contact avec les futur-es participant-es avant, en sollicitant les cadres, services de formation permanente, directions,...
 - ◆ en clarifiant le statut de la journée (sur temps personnel, formation permanente, journée rémunérée)
 - ◆ en préparant l'infrastructure et la gestion technique le jour J :
 - ✓ temps de pause et coordination pour les repas,
 - ✓ photos des « productions » à la fin de la journée,
 - ✓ vidéo-conférence du groupe si durant la journée commune
- ▶ assurent aussi le lien aux personnes participantes des ateliers par la suite et les accompagnent dans ce que cette journée a pu permettre mais peut-être nécessite d'être poursuivi différemment.
- ▶ envisagent avec leurs supérieur-es un prolongement local :
 - ◆ exprimer en une seule journée tout ce que l'on aurait souhaité... peut-être est-ce un peu court? Cette journée servira « d'impulsion ». Les institutions peuvent par la suite imaginer comment le lien aux personnes présentes (le groupe) et accompagnantes (psychologue, aumônier-ère, cadre, etc.) peut se prolonger.